



MAIRIE  
DE TOURNAY

65190

☎ 05 62 35 70 26

☎ 05 62 35 78 64

✉ [mairie@ville-tournay.fr](mailto:mairie@ville-tournay.fr)

<http://www.ville-tournay.fr>

Nombre de membres en exercice : 15

Ayant pris part à la délibération : 15

Date de convocation : 18/02/2016

Date d'affichage : 26/02/2016

## DELIBERATION n°2016-11

SEANCE 24 FEVRIER 2016

L'an deux mille seize, le 24 février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Tournay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Camille DENAGISCARDE.

Présents : MM. Francis ARTIGUE, Nicolas DATAS-TAPIE, Jean-Claude DELAS, Camille DENAGISCARDE, Jean-Louis GABAS, David PAMBRUN, Frédéric PERRET et Régis PIERROT, Mmes Marie-Thérèse BRUZAUD, Blandine CARATY, Monique GAILHOU, Muriel ROSSI et Jacqueline SARRABERE.

Absents :

Catherine HOWARD donne procuration à Monsieur le Maire

Véronique RENAUDOT donne procuration à Monique GAILHOU

Secrétaire de séance : Monique GAILHOU

### CESSION PARCELLE E N°107 - 2

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que l'association ASEI a manifesté son intérêt pour acquérir la parcelle E n°107 dans le cadre de l'appel à projet Département des Hautes-Pyrénées / Etat-Agence Régionale de Santé pour la création d'un EHPAD à Tournay.

Le Conseil municipal, dans sa délibération n°2016-9 du 19 janvier 2016 avait proposé à l'ASEI la cession de la parcelle E n°107, d'une superficie de 5 000 m<sup>2</sup> au prix de 10 € / m<sup>2</sup> soit 50 000 €.

L'ASEI ayant fait savoir qu'elle souhaitait désormais acquérir qu'une partie de cette parcelle pour créer une voie d'accès à une parcelle qui lui appartient déjà et une réserve foncière en cas d'agrandissement de la zone de stationnement, le projet de cession porte désormais sur 2 315 m<sup>2</sup>.

La demande de cession portant désormais sur moins de la moitié de la parcelle E n°107, Monsieur le Maire propose de céder gratuitement cette partie.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, :**

1. De proposer la cession d'une partie de la parcelle E n°107, d'une superficie de 2 315 m<sup>2</sup> à titre gratuit à l'association ASEI.
2. D'autoriser la cession de ladite parcelle le cas échéant si le projet d'EHPAD est retenu,
3. D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte découlant de la présente délibération.

Fait et délibéré le 24 février 2016,

Pour copie conforme,

Le Maire,



Camille DENAGISCARDE

Accusé de réception en préfecture  
065-216504472-20160224-2016-11-DE  
Date de télétransmission : 26/02/2016  
Date de réception préfecture : 26/02/2016



MAIRIE  
DE TOURNAY

65190

☎ 05 62 35 70 26

☎ 05 62 35 78 64

✉ [mairie@ville-tournay.fr](mailto:mairie@ville-tournay.fr)

<http://www.ville-tournay.fr>

Nombre de membres en exercice : 15

Ayant pris part à la délibération : 15

Date de convocation : 18/02/2016

Date d'affichage : 26/02/2016

## DELIBERATION n°2016-12

SEANCE 24 FEVRIER 2016

L'an deux mille seize, le 24 février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Tournay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Camille DENAGISCARDE.

**Présents :** MM. Francis ARTIGUE, Nicolas DATAS-TAPIE, Jean-Claude DELAS, Camille DENAGISCARDE, Jean-Louis GABAS, David PAMBRUN, Frédéric PERRET et Régis PIERROT, Mmes Marie-Thérèse BRUZAUD, Blandine CARATY, Monique GAILHOU, Muriel ROSSI et Jacqueline SARRABERE.

**Absents :**

Catherine HOWARD donne procuration à Monsieur le Maire

Véronique RENAUDOT donne procuration à Monique GAILHOU

Secrétaire de séance : Monique GAILHOU

### COUPE AFFOUAGERE 2016

Après avoir entendu la proposition de l'Office National des Forêts et l'exposé de Monsieur le Maire,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, :**

1. La délivrance en bloc et sur pied en 2016 de la coupe affouagère E.A. N°15203301DE Canton Lamathe, parcelle 4, d'une contenance de 4ha 58a
2. D'accepter l'estimation de la coupe délivrée sur pied proposée par l'ONF : 844 €
3. De demander que l'exploitation soit de la coupe soit faite par les affouagistes après partage et sous la responsabilité de David PAMBRUN.

Fait et délibéré le 24 février 2016,

Pour copie conforme,

Le Maire,



Camille DENAGISCARDE

Accusé de réception en préfecture  
065-216504472-20160224-2016-12-DE  
Date de télétransmission : 26/02/2016  
Date de réception préfecture : 26/02/2016

## DELIBERATION n°2016-13

SEANCE 24 FEVRIER 2016

MAIRIE  
DE TOURNAY

65190

☎ 05 62 35 70 26

☎ 05 62 35 78 64

✉ mairie@ville-tournay.fr

http://www.ville-tournay.fr

Nombre de membres en exercice : 15

Ayant pris part à la délibération : 15

Date de convocation : 18/02/2016

Date d'affichage : 26/02/2016

L'an deux mille seize, le 24 février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Tournay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Camille DENAGISCARDE.

Présents : MM. Francis ARTIGUE, Nicolas DATAS-TAPIE, Jean-Claude DELAS, Camille DENAGISCARDE, Jean-Louis GABAS, David PAMBRUN, Frédéric PERRET et Régis PIERROT, Mmes Marie-Thérèse BRUZAUD, Blandine CARATY, Monique GAILHOU, Muriel ROSSI et Jacqueline SARRABERE.

Absents :

Catherine HOWARD donne procuration à Monsieur le Maire  
Véronique RENAUDOT donne procuration à Monique GAILHOU

Secrétaire de séance : Monique GAILHOU

## TARIFS OCCUPATION DOMAINE PUBLIC

Conformément au Code Général de la propriété des personnes publiques, toute occupation du domaine public est assujettie au paiement d'une redevance. En l'absence d'autorisation, une indemnité pour occupation sans droit ni titre est réclamée et doit être versée.

Monsieur le Maire propose de retenir le prix de 10 € le m<sup>2</sup> par an applicable aux terrasses commerciales.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, :**

1. De fixer à 10 € le m<sup>2</sup> et par an le montant de la redevance d'occupation du domaine public applicable aux terrasses commerciales,
2. D'instaurer cette redevance à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016,
3. Que cette recette soit encaissée semestriellement au début de chaque période

Fait et délibéré le 24 février 2016,

Pour copie conforme,

Le Maire,



Camille DENAGISCARDE

Accusé de réception en préfecture  
065-216504472-20160224-2016-13-DE  
Date de télétransmission : 26/02/2016  
Date de réception préfecture : 26/02/2016



MAIRIE  
DE TOURNAY

65190

☎ 05 62 35 70 26

☎ 05 62 35 78 64

✉ [mairie@ville-tournay.fr](mailto:mairie@ville-tournay.fr)

<http://www.ville-tournay.fr>

Nombre de membres en exercice : 15

Ayant pris part à la délibération : 15

Date de convocation : 18/02/2016

Date d'affichage : 26/02/2016

## DELIBERATION n°2016-14

SEANCE 24 FEVRIER 2016

L'an deux mille seize, le 24 février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Tournay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Camille DENAGISCARDE.

Présents : MM. Francis ARTIGUE, Nicolas DATAS-TAPIE, Jean-Claude DELAS, Camille DENAGISCARDE, Jean-Louis GABAS, David PAMBRUN, Frédéric PERRET et Régis PIERROT, Mmes Marie-Thérèse BRUZAUD, Blandine CARATY, Monique GAILHOU, Muriel ROSSI et Jacqueline SARRABERE.

Absents :

Catherine HOWARD donne procuration à Monsieur le Maire  
Véronique RENAUDOT donne procuration à Monique GAILHOU

Secrétaire de séance : Monique GAILHOU

### TRANSFORMATION D'UN BATIMENT EN BUREAUX (SSIAD)

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du lancement du marché pour la transformation d'un bâtiment en bureaux (SSIAD).

La Commission d'Appel d'Offres s'est réuni le 26 janvier 2016 pour ouvrir les plis.

L'analyse des offres faite par l'architecte Sébastien GANEO lui permet de proposer au Conseil municipal de retenir les offres suivantes pour un montant total de 122 721,87 € HT :

- Lot 1 Démolition – Gros Œuvre – VRD : MORALES pour 16 420,60 € HT
- Lot 2 Ossature & bardage bois – Zinguerie : Toiture Bigourdane pour 13 912,36 € HT
- Lot 3 : Menuiseries extérieures Aluminium : Labastere pour 11 997,00 € HT
- Lot 4 : Menuiseries intérieures : Les menuisiers bagnérais pour 7 508,90 € HT
- Lot 5 : Cloisons – Plafonds – Isolation : Oliveira Rogel pour 15 261,59 € HT
- Lot 6 : Electricité – Courants forts – Courants faibles : Ineo pour 18 543,13 € HT
- Lot 7 : Plomberie – Sanitaires – VMC : Apics pour 13 152,38 € HT
- Lot 8 : Carrelage – Faïences : Oliveira Rogel pour 11 047,80 € HT
- Lot 9 : Peinture : DSM pour 10 747,45 € HT
- Lot 10 : Ravalement : DSM pour 4 130,66 € HT

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, :**

1. De retenir les propositions ci-dessus pour un montant de 122 721,87 € HT
2. D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous actes découlant de la présente délibération

Fait et délibéré le 24 février 2016,

Pour copie conforme,

Le Maire,

Camille DENAGISCARDE



Accusé de réception en préfecture  
065-216504472-20160224-2016-14-DE  
Date de télétransmission : 26/02/2016  
Date de réception préfecture : 26/02/2016



MAIRIE  
DE TOURNAY

65190

☎ 05 62 35 70 26

☎ 05 62 35 78 64

✉ [mairie@ville-tournay.fr](mailto:mairie@ville-tournay.fr)

<http://www.ville-tournay.fr>

Nombre de membres en exercice : 15

Ayant pris part à la délibération : 15

Date de convocation : 18/02/2016

Date d'affichage : 26/02/2016

## DELIBERATION n°2016-15

SEANCE 24 FEVRIER 2016

L'an deux mille seize, le 24 février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Tournay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Camille DENAGISCARDE.

**Présents :** MM. Francis ARTIGUE, Nicolas DATAS-TAPIE, Jean-Claude DELAS, Camille DENAGISCARDE, Jean-Louis GABAS, David PAMBRUN, Frédéric PERRET et Régis PIERROT, Mmes Marie-Thérèse BRUZAUD, Blandine CARATY, Monique GAILHOU, Muriel ROSSI et Jacqueline SARRABERE.

**Absents :**

Catherine HOWARD donne procuration à Monsieur le Maire

Véronique RENAUDOT donne procuration à Monique GAILHOU

Secrétaire de séance : Monique GAILHOU

### OPTIMISATION DU RESEAU D'EAUX USEES SUR LA RD 817

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du lancement du marché pour l'optimisation du réseau d'eaux usées sur la RD 817.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réuni le 3 février 2016 pour ouvrir les plis.

L'analyse des offres faite par le bureau d'étude PRIMA GROUPE détermine les notes suivantes :

- SOGEP : 18,50
- SADE : 17,95
- Routière des Pyrénées : 17,27
- Acchini : 12,41
- Pomès-Darre : 11,14

Le maître d'œuvre propose au Conseil municipal de retenir l'offre SOGEP.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, :**

1. De retenir la proposition SOGEP pour un montant de 87 215,35 € HT
2. De demander des subventions au Conseil Départemental et à l'Agence de l'Eau au plus fort taux
3. D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous actes découlant de la présente délibération

Fait et délibéré le 24 février 2016,

Pour copie conforme,

Le Maire,

Camille DENAGISCARDE



Accusé de réception en préfecture  
065-216504472-20160224-2016-15\_2-DE  
Date de télétransmission : 09/03/2016  
Date de réception préfecture : 09/03/2016



MAIRIE  
DE TOURNAY

65190

☎ 05 62 35 70 26

☎ 05 62 35 78 64

✉ mairie@ville-tournay.fr

http://www.ville-tournay.fr

Nombre de membres en exercice : 15

Ayant pris part à la délibération : 15

Date de convocation : 18/02/2016

Date d'affichage : 26/02/2016

## DELIBERATION n°2016-16

SEANCE 24 FEVRIER 2016

L'an deux mille seize, le 24 février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Tournay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Camille DENAGISCARDE.

**Présents :** MM. Francis ARTIGUE, Nicolas DATAS-TAPIE, Jean-Claude DELAS, Camille DENAGISCARDE, Jean-Louis GABAS, David PAMBRUN, Frédéric PERRET et Régis PIERROT, Mmes Marie-Thérèse BRUZAUD, Blandine CARATY, Monique GAILHOU, Muriel ROSSI et Jacqueline SARRABERE.

**Absents :**

Catherine HOWARD donne procuration à Monsieur le Maire

Véronique RENAUDOT donne procuration à Monique GAILHOU

Secrétaire de séance : Monique GAILHOU

### AVENANT AU DIAGNOSTIC DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil municipal avait, par délibération n°2015-50 du 2 septembre 2015, attribué le marché de diagnostic du réseau assainissement à AMO Environnement pour un montant de 29 971 € HT. Afin que ce diagnostic puisse être optimisé, il convient de réaliser 11 points de mesures. Les prestations supplémentaires concernent :

<u>Sur réseau assainissement :</u>			€ HT	€ HT
Prélèvement 24h confection de 2 échantillons	1 (10 marché initial)	Le point	750,00	750,00
Mesure du débit sur 3 semaines	11	Le point	800,00	8 800,00
Mesure de la pluviométrie sur 3 semaines	1	forfait	300,00	300,00
Analyse des mesures : débit-pollution	11	Le point	250,00	2 750,00
<u>Sur station d'épuration :</u>				
Prélèvement 24h confection de 2 échantillons	-	Le point	750,00	PM
Mesure du débit sur 1 semaine	-	Le point	800,00	PM
Analyse des mesures : débit-pollution	2	Le point	250,00	500,00
Mesure des débits nocturnes	11	Le point	50,00	550,00
Enquête auprès d'un établissement" artisanal"	10	L'enquête	85,00	850,00

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, :**

1. D'accepter l'avenant pour un montant total de 14 500 € HT
2. D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous actes découlant de la présente délibération

Fait et délibéré le 24 février 2016,

Pour copie conforme,

Le Maire,



Camille DENAGISCARDE

Accusé de réception en préfecture  
065-216504472-20160224-2016-16-DE  
Date de télétransmission : 26/02/2016  
Date de réception préfecture : 26/02/2016



MAIRIE  
DE TOURNAY

65190

☎ 05 62 35 70 26

☎ 05 62 35 78 64

✉ [mairie@ville-tournay.fr](mailto:mairie@ville-tournay.fr)

<http://www.ville-tournay.fr>

Nombre de membres en exercice : 15

Ayant pris part à la délibération : 15

Date de convocation : 18/02/2016

Date d'affichage : 26/02/2016

## DELIBERATION n°2016-17

SEANCE 24 FEVRIER 2016

L'an deux mille seize, le 24 février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Tournay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Camille DENAGISCARDE.

Présents : MM. Francis ARTIGUE, Nicolas DATAS-TAPIE, Jean-Claude DELAS, Camille DENAGISCARDE, Jean-Louis GABAS, David PAMBRUN, Frédéric PERRET et Régis PIERROT, Mmes Marie-Thérèse BRUZAUD, Blandine CARATY, Monique GAILHOU, Muriel ROSSI et Jacqueline SARRABERE.

Absents :

Catherine HOWARD donne procuration à Monsieur le Maire

Véronique RENAUDOT donne procuration à Monique GAILHOU

Secrétaire de séance : Monique GAILHOU

## TARIFS ALSH DE MARS A AVRIL 2016

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité d'approuver les tarifs des sorties l'ALSH de Tournay pour la période de mars à avril 2016.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :**

1. De fixer les tarifs des sorties de la façon suivante :

- Patinoire Cauterets 4 mars 2016 : Quotient 1 : 18 €, Quotient 2 : 19 €, Quotient 3 : 20 €, Quotient 4 : 21 €, Quotient 5 : 23 €, Quotient 6 : 25 €

Fait et délibéré le 24 février 2016,

Pour copie conforme

Le Maire,



Camille DENAGISCARDE

Accusé de réception en préfecture  
065-216504472-20160224-2016-17-DE  
Date de télétransmission : 26/02/2016  
Date de réception préfecture : 26/02/2016



MAIRIE  
DE TOURNAY

65190

☎ 05 62 35 70 26

☎ 05 62 35 78 64

✉ [mairie@ville-tournay.fr](mailto:mairie@ville-tournay.fr)

<http://www.ville-tournay.fr>

Nombre de membres en exercice : 15

Ayant pris part à la délibération : 15

Date de convocation : 18/02/2016

Date d'affichage : 26/02/2016

## DELIBERATION n°2016-18

SEANCE 24 FEVRIER 2016

L'an deux mille seize, le 24 février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Tournay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Camille DENAGISCARDE.

Présents : MM. Francis ARTIGUE, Nicolas DATAS-TAPIE, Jean-Claude DELAS, Camille DENAGISCARDE, Jean-Louis GABAS, David PAMBRUN, Frédéric PERRET et Régis PIERROT, Mmes Marie-Thérèse BRUZAUD, Blandine CARATY, Monique GAILHOU, Muriel ROSSI et Jacqueline SARRABERE.

Absents :

Catherine HOWARD donne procuration à Monsieur le Maire

Véronique RENAUDOT donne procuration à Monique GAILHOU

Secrétaire de séance : Monique GAILHOU

### ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS POUR 2016 - 2

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les différents dossiers de demande de subvention pour l'année 2016, présentés par les associations.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'accorder les subventions suivantes :**

- ✓ Société Intercommunale de chasse « La Diane de l'Arros » : 305 €
- ✓ Banque alimentaire des Hautes-Pyrénées : 100 €
- ✓ Cotisation à l'association Francis Jammes : 50 €

Fait et délibéré le 24 février 2016,

Pour copie conforme,

Le Maire,



Camille DENAGISCARDE

Accusé de réception en préfecture  
065-216504472-20160224-2016-18-DE  
Date de télétransmission : 26/02/2016  
Date de réception préfecture : 26/02/2016